

Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m ne peut être respectée, le port du masque de protection est obligatoire

1- Prérequis de l'activité

- Figurent dans le périmètre de la présente fiche les principaux travaux suivants :
 - *Balisage de l'atelier de travail et mise place la signalisation temporaire sur voie circulée,*
 - *Chargement et déchargement des véhicules*
 - *Réalisation des prémarquages, et des marquages manuels et mécanisés*
- Fiches de prévention Covid-19 sur les thèmes : Transport / Déplacement, Habillage / Déshabillage, Lieux de vie, Accueil, Gestes de premiers secours et EPI spécifiques Covid-19.

Le référent Covid-19 aura la responsabilité d'informer les salariés et de veiller à l'application des consignes.

2- Évaluation des conditions de mise en œuvre du Guide sanitaire Covid-19 pour la Construction



Selon les Professionnels réunis sous l'égide de Routes de France, les activités de la présente fiche ont fait l'objet d'une évaluation du niveau des remédiations afin d'être réalisées aux conditions sanitaires essentielles. La présente fiche ne se substitue pas à l'analyse des risques de l'entreprise.

Appréciation générale du **niveau de difficulté d'adaptation du ou des modes opératoires** en référence au Guide BTP dans sa version du 10 avril 2020.

Les trois niveaux sont d'exigence égale quant aux préconisations du guide de l'OPPBTP. Ils se distinguent sur les modalités de mise en œuvre.

Niveau 1 : mesures avec adaptation des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 2 : mesures nécessitant des changements importants des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 3 : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

*Pour ce thème, la couleur du niveau est **ORANGE** (Niveau 3).*

3- Mesures barrières particulières à adopter pour satisfaire au Guide OPPBTB

Tâche ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid-19		
	Organisation	Technique	Humaine
Balilage chantier	Privilégier la manipulation des éléments de signalisation temporaire par une même personne pour le chargement dans le fourgon, la pose et la dépose.	Port des gants usuels de travail.	
Chargement/déchargement véhicules	Privilégier autant que possible les manutentions mécaniques pour éloigner les opérateurs. Constituer un binôme permanent pour les manipulations d'objets lourds.	Mécaniser les chargements et déchargement avec engins et outils : <ul style="list-style-type: none"> - Chariot élévateur /transpalette, - Chariot pour bouteilles de gaz, - Rampe ou hayon pour les matériels sur roulette. Dans le cas de déchargement de matériel nécessitant des manutentions à 2 (groupe électrogène...), port d'un masque et lunettes de protection. Port des gants usuels de travail.	
Prémarquage avec cordes	Les deux personnes qui tiennent la corde doivent veiller à se tenir à plus de deux mètres du lieu de prémarquage pour que lors du passage de la personne à la pissette, le respect de la distanciation d'1 m soit possible.	Favoriser le prémarquage vidéo lorsqu'il est possible. En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection. Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m).	Sensibiliser le personnel sur les consignes spécifiques Covid-19.
Prémarquage, travaux spéciaux (dents de requins, scotch, gabarits)		En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection. Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m). Port gants usuels .	Sensibiliser le personnel sur les consignes spécifiques Covid-19.

Marquage mécanique

Désinfecter les **zones de contact** de l'engin avant chaque utilisation.
Port des **gants** usuels.

éfinir un **seul utilisateur** de l'engin.

Manutention et alimentation des machines en produits

- a. Activité Thermoplastique : alimentation en sacs thermo à plusieurs personnes entre remorque et malaxeur (distance < 1m)
- b. Alimentation en pot de peinture des petites machines
- c. Alimentation des autoportées par pompe

Une **seule personne** réalise l'alimentation des machines en tines de peinture.

Désinfecter les **zones de contact** de la machine avant l'utilisation.
En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un **masque et des lunettes** de protection.
Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m).
Port **gants** usuels.

Sensibiliser le personnel sur les consignes spécifiques Covid-19.

Manutention et approvisionnement marquage manuel

Bien respecter la **distance de 1m** entre l'approvisionneur et l'applicateur.
Une **seule personne** manutentionne les tines et déverse la peinture.
Pour l'application de résine à froid à la spatule, un opérateur prépare le pot et la seconde applique.

Port des **gants** usuels.
En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un **masque et des lunettes** de protection.
Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m).

Sensibiliser le personnel sur les consignes spécifiques Covid-19.

Marquage Manuel (ex résine à froid à la spatule) Résine à froid distanciation impossible

Bien respecter la **distance de 1m** pour les applications aux machines poussées.

Port des **gants** usuels.
En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un **masque et des lunettes** de protection.

Sensibiliser le personnel sur les consignes



Métier : Constructeur de routes

Activité : Signalisation horizontale

Fiche
RF19

Application machine
poussé distanciation
possible

Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m).

spécifiques
Covid-19.

Nettoyage des machines et
outillage

Désinfection des **zones de contacts** des machines et outils avant l'utilisation.
Port des **EPI usuels**.

4- Ressources documentaires associées

Guide de préconisations de sécurité sanitaire dans la construction:

<https://www.preventionbtp.fr/Actualites/Toutes-les-actualites/Sante/Covid-19-mise-a-jour-des-preconisations-de-securite-sanitaire-dans-la-construction-au-sujet-des-masques>

Boite à outils :

<https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Dossiers-prevention/Covid-19-Preconisations-de-securite-sanitaire-pour-les-chantiers-du-BTP/La-boite-a-outils-Covid-19>

Fiches établies dans le cadre du guide de préconisation Covid-19 par l'OPPBTP, dont notamment :

- Les bons gestes pour se protéger sur le chantier et dans l'atelier du BTP,
- Se laver les mains pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP,
- Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP.

5- Liens avec les documents obligatoires et contractuels

Document Unique d'Évaluation des Risques.

Protocole de chargement et déchargement.

PPSPS ou Plan de Prévention.



OPPBTP



Métier : Constructeur de routes

Activité : Signalisation horizontale

**Fiche
RF19**

6- Informations utiles

Fournitures spécifiques Covid-19 :

- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios (poignées, claviers d'ordinateur, sièges de toilettes, véhicules, engins, outillages...).
- Spray désinfectant.
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique.
- Essuie-mains jetables.
- Si possible poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage.
- Sacs à déchets.
- Gants usuels de travail.
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour assurer le nettoyage et la désinfection.
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains ».